

EURL MORIN TPA  
M. Patrick MORIN  
79270 LE VANNEAU IRLEAU  
05.49.35.00.69  
contact@morintpa.fr

LE 16/03/2023

COURRIER ARRIVÉ  
18 MARS 2023  
MAIRIE DE ÉCHIRÉ

*→ Dossier (F)*

Monsieur Le Maire  
MAIRIE  
79410 ECHIRE

Monsieur Le Maire,

L'article R 512-46-4 du code de l'environnement dispose que, doit figurer dans un dossier de demande d'enregistrement qui concerne une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE), l'avis du maire sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation.

Nous sommes actuellement en cours de réalisation d'un dossier de demande d'enregistrement pour une installation de stockage de déchets inertes (rubrique 2760-3) de la nomenclature ICPE sur un terrain situé au lieu-dit Buffe Ageasse à ECHIRE (79410), parcelles 11 et 12 du cadastre Section ZY (Plan joint en page suivante).

Ainsi, il est proposé qu'après que ce site a été exploité, il soit réemployé pour une activité agricole ou sportive (moto cross) ou industrielle (par exemple champs photovoltaïque) compatible avec la réglementation de la zone.

Votre avis sera réputé émis, en l'absence de réponse de votre part, dans un délai de 45 jours.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous fournir cette pièce dans les délais les plus courts.

Nous vous prions-de croire, Monsieur le Maire, en nos plus respectueuses salutations.

M Patrick MORIN  
Gérant EURL MORIN TPA  
**E.U.R.L. MORIN**

Travaux Publics et Particuliers  
79270 LE VANNEAU - IRLEAU  
Tél. 05 49 35 00 69 - Fax 05 49 35 03 29

contact@morintpa.fr

SIRET 391 724 408 00011 - RCS B 391 724 408  
NAF 4312 A

Si vous validez notre proposition d'usage futur, agricole ou sportive ou industriel, nous vous proposons, de compléter et signer la partie ci-après.

Je, soussigné Thierry DEVAUTOUR, représentant la commune de Echiré, compétent en matière d'urbanisme, émet un avis favorable, à la proposition d'usage futur, à savoir agricole ou sportive ou industriel, proposée par la société MORIN **TPA** lorsque son installation sera mise à l'arrêt définitif, sur un terrain situé au lieu-dit Buffe Ageasse à ECHIRE (79410), parcelles 11 et 12 du cadastre Section ZY.

Le : 30 MARS 2023

Nom :

le Maire,

Signature



Thierry DEVAUTOUR